

COMMUNIQUE DE PRESSE

Investissement immobilier • Nomination

## Sarah-Lee ELKOUBI rejoint le Groupe Arcange en tant que juriste

Paris, le 13 février 2019 • Le Groupe Arcange poursuit le renforcement de ses équipes ainsi que de ses compétences intégrées en nommant Sarah-Lee ELKOUBI à la tête de son pôle juridique nouvellement créé. Cette nomination s'inscrit dans la poursuite de la stratégie d'institutionnalisation et d'internalisation amorcée fin 2018 avec l'arrivée de Géraldine ROUAH-ZANGRILLI, la nouvelle Directrice générale du groupe.

Avant d'intégrer le Groupe Arcange, Sarah-Lee ELKOUBI (Master II Droit des affaires/Paris 10 – IEJ Faculté de Droit René Descartes/Paris V) a commencé sa carrière au sein du cabinet Arié Alimi Avocats, en tant que juriste spécialisée dans le droit des affaires. Elle sera notamment en charge du *corporate* du Groupe Arcange.



Droit immobilier, conseil et contentieux, baux commerciaux et droits des sociétés font ainsi partie de ses domaines de spécialité, autant d'atouts pour le groupe qui se révèle de plus en plus actif sur les différents segments de l'investissement immobilier. Elle sera en outre chargée de l'analyse précise des termes des datarooms.

« L'arrivée de Sarah-Lee s'inscrit dans la dynamique de réorganisation du Groupe Arcange. La consolidation de notre expertise sur le plan juridique à travers la création de ce poste étoffe encore plus les compétences exercées en interne. C'est le cœur de la nouvelle stratégie du groupe amorcée l'an dernier : nous nous institutionnalisons, tout en conservant notre ADN de challenger » explique **Michaël SFEDJ**, Président du Groupe Arcange.

### À propos du Groupe Arcange :

Le Groupe Arcange a été fondé en 1996 par Michaël SFEDJ. Aujourd'hui reconnu pour son ADN immobilier associé à une très grande culture financière, il développe une offre alternative globale afin d'accompagner les investisseurs sur les marchés financiers. De la création de fonds en passant par l'acquisition d'actifs, la gestion quotidienne, jusqu'aux décisions d'arbitrage, le Groupe Arcange conserve toujours la création de valeur comme finalité.

Pour toute demande d'information complémentaire ou d'entretien :  
**Treize Cent Treize – Service de Presse.**  
Tél. : 01 53 17 97 13 • Mail : Presse\_arcange@treizecenttreize.fr  
Contacts : Estelle ELKAIM - Alain N'DONG